

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE MATERNELLE

## du 10/02/2015 18 h

### Personnes présentes :

→ Les enseignants : M<sup>me</sup> Ducher Morcillo Marie-Laure, M<sup>me</sup> Gouband Jackie, M<sup>me</sup> Chateaufort Isabelle, M<sup>me</sup> Garnier Laurence.

→ Les délégués de parents d'élèves : M<sup>me</sup> Levillain Aurore, M<sup>me</sup> Roche Sandrine, M<sup>r</sup> Barcelo Floréal, M<sup>r</sup> Gallet Marc, M<sup>me</sup> Bergès Élodie, M<sup>me</sup> Al Sid Cheikh Leila.

→ Les représentants de la municipalité : M<sup>r</sup> Casaurancq Augustin, M<sup>r</sup> Le Maire M<sup>r</sup> Testut.

→ La représentante des ATSEM : M<sup>me</sup> Forestier Sandrine.

### Personnes excusées :

M<sup>me</sup> Fondeur (DDEN), M<sup>r</sup> Deladerrière Gonzague, M<sup>me</sup> Bacofin Estelle.

---

Dans un premier temps, il est abordé le questionnement de la non présence de M<sup>me</sup> Tran (responsable de la restauration scolaire : sujet que nous devons aborder).

Il est regrettable de n'avoir aucun représentant de la restauration scolaire pour discuter des soucis qui se posent autour de la cantine et de l'alimentation des enfants. La question sera évoquée ultérieurement.

M<sup>me</sup> Ducher Morcillo souligne le fait que le conseil d'école en droit de convoquer des personnels communaux en lien avec l'école selon les textes ( BO du 3/10/91 sur la composition et le rôle du Conseil d'école).

M<sup>r</sup> Casaurancq se positionne sur le fait que la Mairie n'a pas souhaité que M<sup>me</sup> Tran soit présente.

### Premier point abordé :

#### 1- La Sécurité à l'école :

→ Lecture par M<sup>me</sup> Ducher Morcillo de la mise en place du registre de la Santé et de la Sécurité au Travail (SST).

Depuis le décret 2011-774 du 28 juin 2011, un registre de sécurité au travail est ouvert dans chaque école.

Ce document contient les observations et suggestions des usagers de l'école. Il permet à tout personnel ou usager de signaler une situation qu'il considère comme anormale ou susceptible de porter atteinte soit à l'intégrité physique et la santé des personnes soit à la sécurité des biens.

Les fiches de ce registre sont disponibles dans le hall de l'école et tous les usagers en ont été informés.

Seront notés sur ces fiches :

- les événements accidentels,
- les risques et l'amélioration des conditions de travail.

→ Le problème de chauffage est évoqué, concernant le risque de brûlure pour les enfants. Soit les radiateurs sont froids et il n'y a pas de chauffage, soit ils sont brûlants. Un chauffagiste serait venu mesurer la température de l'eau qui serait aux alentours de 80°C.

M<sup>r</sup> Casaurancq essaie de corriger le problème.

→ Il a été signalé à nouveau qu'il n'y avait pas d'eau froide aux robinets (toujours de l'eau tiède). Les enfants boivent constamment de l'eau tiède quand ils ont soif.

Un bilan sur l'eau va être fait par le service technique pour voir les causes.

→ La cour de l'école : le sujet de la haie est de nouveau évoqué par M<sup>r</sup> Casaurancq (grillage et la taille toujours pas fait!) ;

La taille et le nouveau grillage devrait être fait pendant les vacances.

Il tient à souligner que le temps écoulé ne dépend pas de lui mais de la section de développement durable. Il y aura une taille de la haie et un doublage avec du grillage ainsi que des jardinières où les enfants pourront faire des plantations. M<sup>r</sup> Casaurancq note que le grillage extérieur commence à être défectueux. De plus, quelques arbres seront peut-être coupés pour permettre aux véhicules d'urgence de pouvoir accéder à l'école en cas de besoin. Les jeux d'extérieur vont être réparés (1 500€). La finalisation des installations est à l'étape de devis (ex : pour la cabane). Les claustras en bois qui communiquent avec le voisin commencent à être endommagés. Ils ont déjà été refixés et repositionnés.

Il est demandé de voir quels sont les changements possibles pour ne pas avoir d'accident avec les enfants.

→ La salle de motricité : les luminaires sont dangereux, les nouveaux spots ne sont pas protégés. Un des luminaires a été cassé et s'est brisé en plusieurs morceaux de verre (dangereux pour les enfants). Il est souligné que cette salle est sombre. Il serait souhaitable de la repeindre en blanc pour avoir plus de luminosité.

→ Les abords de l'école : A nouveau les parents d'élèves soulignent un manque de civilité de la part de certains parents avec leur véhicule. La mairie ne peut rien faire au niveau de l'incivilité. Les parents d'élèves émettent l'idée de mettre une signalisation plus voyante et mieux matérialiser le passage protégé pour avertir d'une zone à 30km/h (marquage au sol) et signaler de façon plus pertinente la présence de l'école (couleur vive ?). Nous ne sommes pas à l'abri d'avoir un accident un jour.

Deuxième point abordé :

2- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : à rajouter dans le règlement intérieur

➤ Conformément à la nouvelle organisation de la semaine scolaire, l'équipe pédagogique conçoit et met en œuvre des Activités Pédagogiques Complémentaires destinées aux élèves en présentant le besoin.

Ces activités peuvent prendre la forme d'une aide dans les apprentissages, d'une aide au travail personnel (méthodologie) ou mettre en œuvre une activité prévue par le projet d'école.

Le dispositif est pris en charge par les enseignants de l'école au sein de petits groupes.

Les APC se déroulent tous les jours de 11h30 à 12h00 ce qui implique que les enfants ne mangeant pas à la cantine restent jusqu'à midi.

Différentes activités sont donc proposées dont l'accompagnement sur 1 temps de restauration.

➤ Dans le cadre des APC chaque jour un enseignant accompagne des enfants au restaurant scolaire pour les éduquer au goût.

Il est soulevé le problème par les enseignants et Atsem : certains enfants ne mangent jamais.

Doit-on les obliger à manger, au risque de faire pleurer ? Il est signalé que certains mangent après avoir juste goûté.

Dans le cadre des APC, il y a une éducation au goût donc il faut obliger les enfants à goûter.

Positionnement des personnes présentes, (ex : si l'enfant ne mange pas une fois parce que malade ..., ne pas forcer).

Si le problème est récurrent il faut l'inciter à goûter, à découvrir, voir avec les parents les problèmes potentiels autour de l'alimentation, ou arrêter la restauration collective.

Il est à signaler que les TPS sont à faire manger (tous) et que cela est difficile pour le personnel ➔ Pas de personnel en plus, restriction budgétaire.

Serait-il possible de faire des repas plus conviviaux pour que les enfants mangent (ex : un adulte par table qui montre l'exemple, un plat au milieu de la table et chaque enfant demande la quantité souhaité...), ce qui inciterai sûrement les enfants à manger.

M<sup>r</sup> Testut répond que cela ne se fait comme cela en fonction du temps de travail des Atsem, il faut voir avec M<sup>me</sup> Bontent, problèmes organisationnels....

Faire des menus plus adaptés aux enfants, plus simples (ex : tartiflette avec beaucoup trop d'oignons !!!!)

Il est abordé par les parents d'élèves le problème des repas qui ne sont plus équilibrés. Riz, pâte, patate. Il n'y a plus de légumes ni de fromage.

Les enfants se jettent sur le pain (ne pas mettre le pain au début du repas), et s'il y a un féculent dans le menu de mettre du pain que s'il y a du fromage.

M<sup>r</sup> Casaurancq évoque la question du gâchis.

Les parents d'élèves évoquent la ligne de conduite des 5 fruits et légumes/ jour et soulignent que certains enfants ne mangent équilibré qu'à l'école. Cela fait parti de l'obligation de prévention de l'obésité.

Le problème des changements de menus faits à la dernière minute est trop récurrent et trop remplacé par des repas non équilibrés.

Faire remonter les menus qui ont été modifiés.

Prochaine commission des repas ➔ le 24 MARS.

Sur le problème de l'équilibre alimentaire, M<sup>r</sup> Testut, va faire revenir un diététicien pour faire des menus adaptés et équilibrés.

Le manque de la présence de M<sup>me</sup> Tran responsable du restaurant scolaire à la maternelle se fait ressentir car il n'y a pas d'interlocuteur pour apporter des réponses.

Nous décidons que nous devons poser une date pour une réunion et ne parler que du restaurant scolaire.

Troisième point abordé :

### 3- Bilan des activités :

➔Initiation à la musique baroque : 1<sup>ère</sup> intervention faite avant Noël.

Bonne participation des enfants

→ Chant de Noël :

- Lors de la répétition les CP / CE1 sont venus nous écouter chanter.
- Après chorale : les enfants ont demandé à reconstituer la chorale.

Ce fut une réussite, les enfants se sont même fait chanter entre eux.

→ École et cinéma : Déjà 2 films pour les GS « Jiburo » et « Le jardinier qui voulait être roi » et 1 pour les PS « Ernest et Célestine » (film long 1h10) == très très bien.

→ Loto : bénéfice de 1768,41€. Ce qui est très bien mais il est à noter qu'il y a eu peu de présence de famille de la maternelle (se sont surtout les anciens qui sont venus).

Peut être revoir l'horaire ?

Malgré la grosse somme le Loto se fera que tous les 2 ans du fait de la lourdeur de l'organisation qui repose sur un petit groupe de personnes (-10).

→ Chorale Jazz : les enfants de GS se produiront le vendredi 12 juin au festival.

Quatrième point abordé :

#### 4- Projets éducatifs

→ Sortie Cirque AMAR : le vendredi 13 Mars (le matin) : 5€ par élève

→ Carnaval : 20 Mars thème « Le Printemps » (goûter le matin / défilé l'après midi, départ 13h50). Confettis fournis par la FCPE et orchestre offert par l'Amicale Laïque.

- Horaires : départ de l'école maternelle à 13h50  
jugement / crémation de Pétassou derrière le socio-culturel à 14h45.

→ Projet : LES PETITS ARTISTES : Ventes de petits objets (magnets, tapis de souris, porte monnaie, mug... ) estampillés avec le dessin de l'enfant.  
25% des revenus sont pour l'école

→ Fête de l'école : 20 juin.

Cinquième points abordé :

#### 5- Les effectifs :

Actuellement : - 50 GS quittent l'école

- 34 MS qui passent en GS + 3 nouveaux
- 47 PS qui passent en MS + environ 3 ou 4 nouveaux
- 9 TPS qui passent en PS + 28 qui arrivent : 37

Prévision 2015/2016 (Prospectives) :

- 34 GS + 3 nouveaux :	37 GS,
- 47 MS + 4 nouveaux	51 MS,
- 37 PS	37 PS,
	<hr/>
	soit 125 enfants

Questionnement de la fermeture de la 6<sup>ème</sup> classe et de l'inscription des TPS.

M<sup>r</sup> Testut annonce qu'il y a de forte chance que la 6<sup>ième</sup> classe ferme. La mairie n'inscrira plus les tous petits.

M<sup>r</sup> Testut souligne qu'il y a des logements sociaux (44) en construction donc attention à la population qui pourrait faire grandir les effectifs à nouveau.

En ce qui concerne le bâtiment de la 6<sup>ième</sup> classe, le maire est en négociation pour l'acheter au vue des 12 000 € déjà fait d'investissement (raccordement, eaux....), cela serait un investissement de 60 000 € environ.

L'achat de ce bâtiment permettra d'avoir un autre lieu pour les TAP et les enseignants pour faire des activités.

Et surtout dans l'avenir si les effectifs grandissent, la 6<sup>ième</sup> classe est là.

De plus Mr Testut signale que le PLU va être révisé dans les prochaines années sur Chancelade et que la possibilité d'une nouvelle école à côté des complexes sportif est fortement évoquée

Sixième point abordé :

6- Questions diverses :

→ Le calendrier : - Mercredi 8 avril, école toute la journée → 8h30 / 16h30.

- Mercredi 6 mai, école toute la journée → 8h30 / 15h45.

→ Activités péri-scolaires 11h30 – 12h30 pour les GS : Les parents d'élèves demandent pourquoi les GS n'ont pas d'activité pendant la récréation 1 h avant le repas ? Alors qu'à l'école élémentaire il y en a.

La question ne s'est jamais posée mais M<sup>r</sup> Testut signale que toutes les activités doivent être gratuites car il n'y a pas d'argent !!!!

(Idée de sensibilisation aux premiers secours, voir si pompiers le font gratuitement)

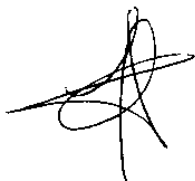
Les parents demandent que les enfants soient dans une salle quand il pleut beaucoup ou quand il fait très froid.

Cela se fait déjà.

→ En ce qui concerne le budget de l'école, il reste le même que l'année précédente, sans augmentation probablement.

Fin de séance 20h00.

La Secrétaire de Séance :  
M<sup>me</sup> Al Sid Cheikh Leila



La Présidente de Séance :

